

論文

Evolution historique de la diglossie franco-occitane et aspects sociolinguistiques du « francitan »

Régis OLIVERO

要旨

フランス語は、とりわけ歴史的、政治的な理由により、オック語を話す地域においてこれに取って代わった。オック語は都市部から消え、この地域の周縁部に押し込められてしまった。オック語が伝承されなくなったのは、第一にフランス語の覇権のためであるが、地理的な分断（都市と周縁）および世代間の分断のためでもある。

しかしながら、フランス語がフランス南部の諸地方でオック語に取って代わったとはいえ、地域的な表現やオック語の単語は支配的な言語であるフランス語に接木され、「フランシタン」と呼ばれるものを形成した。それは語彙と統辞のレベルにおいてオック語を模倣したフランス語の一形式である。

オック語がその話者数を激減させている現代において、この「フランス語化された」オック語の占める位置は何なのだろうか？

キーワード：フランス語、オック語、二言語併用、フランシタン、社会言語学的表象、過小評価、混種語化、代替

Présentation de l'article sur l'occitan

Le français a, pour des raisons historiques et politiques,

remplacé l'occitan dans l'espace occitanophone. L'occitan a disparu des villes pour rester cantonné à la périphérie de cet espace. S'il n'est plus transmis, c'est d'abord à cause de l'hégémonie du français mais également par une coupure géographique (ville-périphérie) et générationnelle.

Cependant, si le français a supplanté l'occitan dans les régions méridionales, des expressions locales, des mots occitans se sont greffés à la langue dominante pour former ce que l'on appelle le « francitan » : une forme de français calquée au niveau lexical et syntaxique sur l'occitan.

Quelle est la place aujourd'hui de cet occitan « francisé » au moment où l'occitan voit le nombre de ses locuteurs chuter ?

Mots-clés : français, occitan, diglossie, francitan, représentation sociolinguistique, minoration, hybridation, substitution

INTRODUCTION

L'évolution de la langue occitane (ou devrait-on dire plutôt des différents parlers de l'aire linguistique occitane) est un phénomène complexe qui recouvre plusieurs réalités d'ordre sociolinguistique ou culturel. Des événements historiques, des décisions politiques ou des raisons économiques ont profondément altéré la représentation de cette langue, la façon dont elle est perçue par les habitants de l'espace occitanophone, qu'ils soient locuteurs ou non.

Les événements historiques auxquels elle a été soumise sont multiples et parmi ceux-ci, l'imposition institutionnelle du français et le conflit qui en a résulté ont eu un rôle prépondérant dans les transformations dont elle a été l'objet.

Pour bien saisir les enjeux actuels de l'occitan et de ses dérivés qu'on les nomme français d'Oc, occitan francisé ou francitan — il apparaît pertinent, dans un premier temps, de procéder à un récapitulatif non-exhaustif des différentes causes qui peuvent expliquer l'état de « minoration linguistique » dans lequel ils se trouvent et la représentation sociolinguistique qui en découle.

Car si aujourd'hui il peut apparaître moribond au regard du nombre de locuteurs,

du faible taux de transmission inter-générationnelle et de l'usage régulier qui en est fait, l'occitan tend à subsister sous différentes formes lexicales et syntaxiques qui se greffent à la langue dominante.

Il sera intéressant de voir quelle place lui revient au moment où la domination du français apparaît comme quasi-irréversible.

On pourra alors se pencher sur la nature de cette nouvelle situation sociolinguistique et sur son évolution éventuelle.

Les causes historiques du conflit diglossique franco-occitan.

a. Une relation indissociable jusqu'à la substitution.

L'occitan, bien qu'étant la langue parlée dans toute la partie méridionale du territoire français, ne semble pas constituer un ensemble capable de faire face à l'hégémonie d'une langue exogène et structurée comme le français.

En effet, contrairement au français, l'occitan n'a jamais été « unifié » et n'en est que plus difficile à définir pour les non-locuteurs. Comme le signale P. Gardy, « au fur et à mesure que le français s'est répandu dans les régions méridionales, l'occitan a de plus en plus été senti autant comme un ensemble de « langues » que comme une langue unique » (P. Gardy et E. Hammel, 1991 : p. 24).

Cette apparence de diversité va le desservir dans sa confrontation inévitable à la langue française tout en s'accompagnant de connotations dévalorisantes liée à son usage : « Ce sentiment d'une grande diversité, sans jamais véritablement d'ailleurs faire disparaître le sentiment complémentaire d'une réelle unité, s'est accompagné d'une dévalorisation concernant l'occitan : langue non écrite, concrète, liée aux activités quotidiennes, connotée de grossièreté et d'immédiateté » (P. Gardy et E. Hammel, 1991 : p. 25).

L'évolution de la langue occitane, bien que plus ancienne et solidement ancrée dans son aire géographique, est indissociable de sa relation au français, au moins depuis que celui-ci s'est imposé comme langue unificatrice d'un territoire hors de l'espace occitanophone dans un premier temps, mais qui progressivement va s'étendre aux régions méridionales. Les rapports qui se sont constitués entre les deux langues peuvent expliquer la situation de conflit diglossique jusqu'à la substitution de l'occitan qui en est son aboutissement.

Cette substitution a été plus ou moins lente selon les époques et a connu des phases d'intensité inégales. Par des décrets royaux (l'Édit de Villers-Cotterêts, 1539), des événements historiques (la période révolutionnaire), des décisions politiques (la scolarisation obligatoire) ou des avancées technologiques (presse, média), elle a constitué un processus irréversible contre lequel l'occitan n'a pas su ou pu se défendre.

H. Boyer (1990 : p. 41) cite le sociolinguiste Georg Kremnitz (1981) qui mentionne les « quatre étapes essentielles de la substitution de l'occitan » :

1. Pénétration lente du français dans l'écrit (1270–1539). La croisade contre les Albigeois marque une première implantation du français en terre occitane qui coïncide avec un affaiblissement du latin. L'emploi du français est prescrit notamment dans les textes juridiques. Ce français écrit n'est accessible qu'à une minorité infime de gens sachant lire et écrire, la grande majorité de la population étant analphabète et monolingue en occitan.

2. Dans une seconde période qui va de 1539 à la Révolution (1789), le français se généralise dans la communication officielle et commence à s'implanter dans l'usage oral. L'Édit de Villers-Cotterêts interdit l'emploi du latin et des langues locales. L'occitan reste la langue parlée, le français étant réservé aux classes supérieures et ce, jusqu'à la Révolution. La population ne comprend pas le français. Une première résistance à l'influence du français se fait jour dans la littérature provençale et gasconne au cours de la deuxième partie du XVI^{ème} siècle.

3. Cette période (1789–1881) est marquée par la volonté héritée de la Révolution de rendre accessible la langue française à l'ensemble de la population. Des politiques d'alphabétisation et de scolarisation se mettent en place. Le progrès industriel du XIX^{ème} siècle a pour conséquence de profonds bouleversements sociaux ; l'exode rural, les vagues de migration et le brassage des populations participent à la diffusion du français comme moyen de communication orale.

Un mouvement de renaissance littéraire — le Félibrige — se manifeste, conscient de la nécessité d'une résistance culturelle à l'hégémonie du français.

4. A partir de 1881, la scolarisation obligatoire accélère en quelques décennies la substitution de l'occitan dans la langue parlée. Le français constitue une langue de prestige à laquelle l'ascension sociale est conditionnée. L'occitan est l'objet de mépris social et reste confiné à la périphérie face au monolinguisme français.

La dernière phase du processus de substitution se situe au lendemain de la deuxième

guerre mondiale avec le développement massif des médias (radio, cinéma, presse et télévision) exclusivement en langue française qui, pour reprendre l'expression d'Henri Boyer, porte « le coup de grâce » à toute tentative de résistance ou de résurgence de la langue occitane (Boyer, 1990 : p. 40).

b. Le conflit diglossique et la représentation sociolinguistique.

Le remplacement de l'occitan et sa quasi-éradication dans les villes et les centres décisionnaires ne se sont pas fait sans heurts et le français a eu recours à tous les moyens pour asseoir sa position dominante. La mise en place de stratégies visant à imposer le monolinguisme français dès la III^{ème} république (scolarisation obligatoire, proscription de l'occitan), s'accompagne de la volonté délibérée de stigmatiser la langue supposée inférieure.

Même si le français et l'occitan sont depuis longtemps en conflit (tout comme les autres langues régionales présentes sur le territoire national qui subissent les assauts hégémoniques du français), c'est au XIX^{ème} que se développe l'idéologie diglossique.

Le concept de diglossie, défini par les sociolinguistes américains Ch. A. Ferguson (1959 : p. 15) et J. A. Fishman (1971) désigne « une répartition fonctionnelle des usages de deux langues différentes au sein d'une même communauté ».

Cette cohabitation linguistique présuppose l'existence d'une langue dominante et d'une langue dominée. Et s'il y a un rapport de force déséquilibré, il y a forcément une situation de conflit.

Philippe Gardy et Robert Lafont insistent sur « le caractère conflictuel du processus diglossique ». Mais en même temps qu'il y a conflit, il y a interdépendance des deux langues qui n'existent que l'une face à l'autre :

« La langue dominée ne peut exister que dans et par la relation de subordination qui la lie à la langue dominante, alors même que cette dernière est absente ; et, inversement, la langue dominante, quelle que soit la situation de parole, suppose la langue dominée » (Ph. Gardy, R. Lafont, 1981 : p. 75).

Dans la situation diglossique franco-occitane, le français remplit les fonctions formelles et administratives tandis que l'occitan reste la langue vernaculaire cantonnée aux usages quotidiens.

Sur cette répartition des rôles va se construire une représentation sociale dévalorisante pour les locuteurs de la langue dominée qui va engendrer alors une culpabilité linguistique

vis-à-vis de la langue dominante.

A partir du XIX^{ème} siècle en effet, la scolarisation obligatoire et les décisions politiques visant à promouvoir le français dans l'espace occitanophone vont s'accompagner de stratégies de dépréciation de la langue vernaculaire.

On note tout d'abord que l'évolution politique et économique héritée de la Révolution ne plaide pas en faveur de la diffusion de l'occitan, comme le souligne G. Fournier : « La complexité croissante de la vie politique et des interventions étatiques fait le jeu du français » (1985 : p. 169).

La difficulté de l'occitan à s'adapter à cette évolution est également observée par Auguste Brun qui parle de « l'incapacité du provençal (des occitanophones ?) non seulement à exprimer les idées du régime nouveau, mais même à nommer les institutions, les fonctions qui naissent » (A. Brun, p. 107–108 : 1927).

A ces désavantages d'ordre linguistique vont s'ajouter des représentations dévalorisantes de la langue, tournant en ridicule son usage, véhiculant et renforçant des stéréotypes négatifs sur la population occitanophone : la construction ethnotypique du « Méridional », du « Provençal » comme le personnage de *Tartarin de Tarascon* ou plus tard ceux de Pagnol, va accentuer cette folklorisation et s'ancrer profondément dans l'imagerie hexagonale.

Simultanément, la création du terme dépréciatif de « patois » va grandement contribuer à la dégradation de la représentation sociolinguistique de l'occitan et va avoir des conséquences importantes sur son usage.

c. Le patois

Le terme de patois, qui est « exclusivement français, et emprunté au français par les autres langues » comme le rappelle R. Lafont (Lafont, 1977), a, dans une période antérieure à la Révolution, désigné les parlers régionaux et les jargons vernaculaires de certaines professions ou situations.

Cette désignation se fait toujours en référence à la langue dominante et recouvre une dimension de rapports sociaux. J. Blanc et I. Coderc observent que « le contact de langues est plus un contact de sociétés et de classes sociales dont les changements de langue ne sont que conséquence » (Blanc et Coderc, p. 46 : 1973).

Le terme de patois appliqué aux dialectes du nord de la France — on parle de patois normand, de patois picard etc. — va contribuer à déprécier ces langages « corrompus

et grossiers» (définition du dictionnaire de la Furetière, 1690, cité par Bourdieu et Boltansky, 1975 : p. 6) et par extension ceux qui les utilisent, les populations rurales, supposées moins éduquées que les gens de la capitale.

L'occitan, bien que n'ayant rien à voir avec les dialectes du français, va également se voir affublé du terme infériorisant de patois et ce, malgré quelques écrits réfutant cette appellation. Citons le «Dictionnaire languedocien-français» de l'Abbé de Sauvages en 1785 : « Le languedocien quoique négligé et en partie dégénéré, n'en est pas moins une langue à part, loin d'être le patois d'une autre » (Sauvages, 1785, Tome second : p. 142).

A partir du début du XIX^{ème} siècle, la politique d'imposition du français sur l'ensemble du territoire national — qui a pris naissance, comme on l'a vu, à la Révolution — va s'accroître et s'accompagner d'une volonté d'éradication des dialectes régionaux. De langages « grossiers », les patois vont devenir des « parlers illégitimes » à corriger voire à détruire.

Henri Boyer cite l'Abbé Grégoire qui en août 1790 soumet à des correspondants de province un questionnaire portant sur l'état des patois dans les différentes régions de France avec notamment la question 29, dénuée de toute ambiguïté quant à ses intentions d'éradiquer les parlers régionaux : « Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement le patois ? » (Boyer H., 1991 : p. 56).

Par la suite, dans les premières décennies du XIX^{ème} siècle, des publications visant à corriger les « gasconnismes » et les « provençalismes » vont voir le jour et s'adresser à la partie lettrée de la population, c'est-à-dire la bourgeoisie locale et celle qui utilise déjà le français dans un cadre administratif et professionnel.

En délégitimant les parlers régionaux, le but est d'imposer le français comme langue unique dans tous les domaines de la vie sociale et de couper la population de ses élites et représentants. L'idée est d'accréditer le français comme langue moderne, indispensable à maîtriser pour l'avenir, face aux dialectes régionaux, considérés comme désuets et arriérés.

Le terme de patois est donc connoté négativement pendant la première partie du XIX^{ème} siècle, où son emploi contribue à l'infériorisation des langues et dialectes régionaux et par extension de leurs locuteurs. Cette dévalorisation s'accompagne d'une imposition d'un français corrigé de ses régionalismes, à travers des écrits, dictionnaires et manuels réservés aux élites lettrées et servant délibérément « l'idéologie de l'unification linguistique » pour reprendre les termes de Bourdieu et Boltansky en 1975.

Ces élites locales, étant en contact avec la langue officielle, vont servir d'intermédiaire entre le pouvoir centralisé et la grande majorité de la population, qui ne sait ni lire ni écrire, ne parle que la langue régionale et n'a donc aucun accès au français.

Cette fonction d'intermédiaire va être double : d'une part sur le plan administratif et politique en accomplissant les instructions venant de Paris, d'autre part sur le plan linguistique, en assurant la transmission de ces mêmes instructions parmi la population.

Evolution vers l'hybridation du langage : Le francitan

a. Définition du francitan.

On vient de le voir, le phénomène de stigmatisation des parlers et dialectes régionaux entamé à la Révolution — dont l'utilisation du terme péjoratif de patois constitue un des éléments forts — s'accompagne d'une volonté de « purification », de « correction » de la langue entreprise notamment par les instituteurs au moyen d'ouvrages, de dictionnaires français-occitan.

Cette entreprise de normativisation va se poursuivre tout au long du XIX^{ème} siècle avec pour résultat un fort recul des langues régionales et notamment de l'occitan.

Si la « victoire » du français apparaît comme inéluctable sur l'ensemble du territoire occitanophone, c'est en raison d'une évolution sociétale, technique et culturelle qui prêche en faveur d'une unification linguistique et des puissants relais dont la langue dominante dispose pour s'imposer sur le terrain. En plus des « missionnaires linguistiques » détenteurs de savoir que sont les instituteurs, les notables et élites locaux, à qui la population va peu à peu emboîter le pas, vont incarner le modèle de cette normativisation.

Imposer une langue étrangère, exogène à une population illettrée, tout en lui demandant de désapprendre sa langue maternelle va évidemment prendre du temps et c'est à ce moment-là que se met en place cet interlecte ou phase de transition langagière que l'on va nommer « francitan » et qui va faire office de passerelle entre les deux langues, voire entre les deux cultures.

Comme le signale H. Boyer (1991, p. 31), c'est Yves Couderc qui le premier a utilisé la notion de francitan pour désigner le processus de métissage linguistique entre le français et l'occitan : « Les Occitans ne parlent pas occitan [...] ils parlent francitan [...] le francitan n'est pas une variante régionale du français. Il n'est pas un dialecte du français ».

La difficulté à définir clairement le francitan vient du fait qu'il ne correspond à aucun système langagier structuré entre le français et l'occitan. Cette phase de transition orale échappe aux deux langues dont elle est issue. C'est en cela que H. Boyer préfère parler d'interlecte plutôt que d'interlangue.

Le concept d'interlangue apparaît, dans le champ de la recherche sur l'acquisition des langues étrangères, en 1972, avec Selinker et est alors défini comme un système transitoire comprenant des étapes successives construites par l'apprenant au cours de l'acquisition d'une nouvelle langue (appelée L2 ou langue cible).

L'interlecte en revanche « est l'ensemble des faits linguistiques, qui, dans une diglossie ou un continuum, peuvent relever de l'une ou de l'autre langue en même temps, sans discrimination possible ; ils y constituent quantitativement l'essentiel de la parole quotidienne » selon la définition de Dubois et alii (2001 : p. 253).

Le francitan apparaît comme volatile, ne semble pas obéir à un système bien défini. Il recouvre en effet plusieurs réalités géographiques et sociales et constitue une interlangue de passage, une « interlangue historique » selon H. Boyer.

Par la suite, Y. Couderc affine sa définition du francitan dans un article paru dans le cahier n° 3 du Groupe de Recherche sur la Diglossie et cité par H. Boyer : « Mis à part son système phonologique particulier, le francitan se caractérise par un lexique et une syntaxe très proches du lexique et de la syntaxe occitans. Il ne s'agit pas seulement des « occitanismes proprement dits qui viendraient émailler la conversation, mais, dans les cas limites, de phrases occitanes qui n'ont de français que les morphèmes ».

J. Mazel établit plus tard une différence entre le francitan, constitué par des variations morpho-syntaxiques et/ou lexicales et le français d'Oc constitué par des variations phonétiques.

Alors que la syntaxe et le lexique du francitan sont directement dérivés de l'occitan, Mazel ne semble pas considérer ce français d'Oc (autrement dit « l'accent du Midi ») comme une notion héritée de la langue occitane. « ... Alors que le francitan est incontestablement caractérisé comme un ensemble de calques de l'occitan sur le français ... il n'est pas évident du tout que le système phonologique du français d'Oc se soit constitué par transfert de traits phonétiques de l'occitan » (1980 : p. 140).

Il s'agirait pour lui « davantage d'un français élaboré en Occitanie que d'un français dérivé de l'occitan » même si les structures prosodiques se ressemblent.

En revanche et sans en dresser une liste exhaustive, un certain nombre de phrases-

types témoignent des particularités morpho-syntaxiques puisées dans la langue occitane, comme nous allons le voir ci-après. Les particularités lexicales, quant à elles, peuvent différer d'une région à l'autre mais des termes se retrouvent utilisés dans toute l'aire occitanophone. Nous allons là-aussi en répertorier les plus fréquents.

b. Les particularités morpho-syntaxiques.

Il s'avère difficile de répertorier les formes syntaxiques du francitan selon leur région d'origine.

Telle forme sera plus en usage en Provence que dans le Languedoc ou la Gascogne, néanmoins des expressions communes à l'ensemble de l'espace occitanophone apparaissent. Ainsi D. Daumas et P. Vernet (1988 : p. 9–10) dressent une liste de formes grammaticales du francitan « de Provence » alors même que nombre d'entre elles sont en fonction ou connues en Languedoc. En voici quelques-unes citées par les auteurs :

- disparition de l'article : *Je viens dans demi-heure. Tout à l'heure.*
- suppression du possessif : *Ils ont le petit de malade. On viendra avec la femme.*
- redoublement du sujet : *Hier soir, il est venu Jacques.*
- pronom réfléchi d'insistance : *Il s'est mangé tout le gâteau. Je me le garde.*
- utilisation de « que » à valeur explétive : *Mange que tu es maigre.*
- utilisation de l'augmentatif « as/asse » : *Regarde-moi ce grandas ! quelle bestiasse !*
- temps surcomposés : *Je l'ai eu rencontré.*
- « être » auxiliaire de « être » : *Je suis été bien fatigué.*
- constructions particulières : *J'ai tombé le crayon. Il est en face la boucherie. Je coule l'eau tellement il fait chaud !*

D'autres phrases-types qui peuvent s'entendre dans toutes les régions occitanophones sont citées par les auteurs de référence sur le sujet (R. Bouvier : 1985, L. Michel : 1949, Ch. Camps : 1977, A. Brun : 1931) :

- donne-moi le !*
- mon cousin, ils sont partis en vacances.*
- c'est le type que je te dis.*
- dis-moi qu'est-ce que tu veux.*
- je suis pas au courant : adressez-vous à quelqu'un plus.*

c. Le répertoire lexical.

Plus encore que les formes morpho-syntaxiques, les variantes lexicales du francitan dépendent de considérations géographiques et sociales. Vouloir établir un répertoire des formes les plus communément admises s'avère une tâche particulièrement délicate.

On peut toutefois reconnaître les mots et verbes les plus en usage, dont l'emploi a pour certains d'entre eux franchi les limites de l'Occitanie. *Avoir la tchatche, bader, péguer, cramer* pour les verbes, *la garbure, le magret et le cassoulet* pour la gastronomie, *une canaille, un fada...*

Néanmoins les mots qui sont directement en prise avec le terroir et l'environnement immédiat du locuteur sont plus difficiles à comprendre et tendent à diverger dans leur orthographe ou leur forme prosodique, d'un lieu à un autre : ainsi un *fessou* (une houe) ici sera un *foussou* ailleurs. Un *pradélou* (champignon des prés) ici sera un *pradélet* dans la province voisine...

Plusieurs enquêtes menées dans des écoles afin d'évaluer les connaissances lexicales du francitan chez les enfants ont fait apparaître un vocabulaire qui est celui de la maison et le plus à même d'être entendu dans le quotidien. D'où la représentation du francitan comme une langue « locale, familiale et quotidienne ».

Ainsi, dans une enquête réalisée par Sylvette Fabre dans quatre classes de la région de Nîmes, il s'est avéré que la grande majorité des enfants comprenaient les verbes et les mots suivants : *esquinter, péguer, bouléguer, ensuquer, rondiner, cramer, un fada, un pitchoun, une rouste, la castagne*. (S. Fabre 1986 : p. 53).

Si l'on cherche à comparer ces deux variantes (syntaxiques et lexicales) à travers ces quelques exemples, on observe donc que les traits morpho-syntaxiques du francitan se rapprochent de ceux du français et ne posent aucun problème majeur de compréhension à un non-locuteur : Comme l'affirme J. Mazel (1980 : p. 137), « au contraire des calques lexicaux, les calques morpho-syntaxiques ne gênent en rien l'intercompréhension entre francophones, de quelques lieux qu'ils soient ... ». En revanche, le sens des formes lexicales est plus difficile à saisir car celles-ci sont directement puisées dans le substrat que constitue la langue maternelle et quotidienne. Elles reflètent de par leur prononciation, leur orthographe, leur usage et les situations de communication qui s'y rapportent, toute la diversité sociolinguistique de l'espace occitan.

CONCLUSION

L'évolution de la relation entre le français et l'occitan a été un cheminement long et parfois douloureux : long car ce « conflit diglossique », pour reprendre le terme de Ferguson et Fishman, prend naissance dès le Moyen-Age et se poursuit jusqu'à nos jours. Douloureux car le rapport langue dominante-langue dominée s'est traduit par la minoration, la dépréciation de l'occitan pour aboutir à sa substitution dans l'aire occitanophone — ce processus historique ayant été parfaitement décrit par le sociolinguiste Georg Kremnitz.

Les événements historiques majeurs (l'Edit de Villers-Cotterêts, la Révolution) et l'évolution inéluctable de la société (révolution industrielle, exode rural, décisions politiques, école obligatoire, démocratisation de l'enseignement) ont eu pour résultat l'unification linguistique du pays et la quasi-éradication des différents parlers des régions méridionales.

Plus près de nous, la diffusion et l'avènement des médias de masse dans l'immédiat après-guerre ont — pour reprendre l'expression d'Henri Boyer — porté le « coup de grâce » à toute tentative de résistance ou de résurgence de la langue occitane.

Si l'on rajoute la folklorisation de la culture occitane et les stéréotypes négatifs véhiculés sur la population, l'identité occitane et sa représentation dans l'Hexagone ont été profondément bouleversées. Il y a bien sûr eu des mouvements de résistance ou de renaissance (le Félibrige au XIX^{ème} siècle ou le Mouvement Occitaniste dans les années 60–70) en réaction à l'homogénéisation linguistique mais ceux-ci, sans nier leur importance, n'ont pu empêcher ce processus irréversible.

Si cette volonté d'unification linguistique a apparemment eu raison de l'occitan (le nombre de locuteurs ne cesse de baisser et est toujours sujet à caution selon les méthodes de calcul utilisées : on estime entre un et quatre millions de personne la population occitanophone), elle a également engendré un interlecte qui opère une transition historique entre la langue dominante et dominée et que Yves Couderc nomme le francitan.

Ces calques morpho-syntaxiques et lexicaux de l'occitan sur le français vont produire cette hybridation linguistique dont les traces sont toujours visibles aujourd'hui dans les situations de communication quotidiennes. Ce francitan, on l'a vu, n'est pas très homogène sur l'ensemble du territoire et varie énormément selon les usagers, d'où la difficulté à le définir. Il ne peut s'agir d'une langue régionale puisque le francitan

n'est pas issu des formes dialectales de la langue française. Pas plus que d'un « créole » comme l'affirme Henri Boyer (1990 : p. 72) car « l'intercompréhension à l'intérieur de la communauté francophone est largement maintenue ».

S'agirait-il plutôt d'un interlecte de type « pidgin » ? Une sorte de « français méridional » ? On remarque que les variations morpho-syntaxiques et lexicales, qui ne correspondent à aucun système bien défini, se maintiennent dans le temps et dans les usages et ne constituent donc pas une phase transitoire de type interlangue.

Le francitan, ce « bâtard linguistique », signifie-t-il le chant du cygne de l'occitan ou au contraire un prolongement pouvant éventuellement mener à une renaissance ? Il est évidemment hasardeux et surtout trop tôt pour se prononcer.

D'une part, on observe une langue dont le nombre de locuteurs est en chute libre et qui peut paraître anachronique du fait qu'elle était issue d'un terroir, d'un environnement socio-culturel qui a été modifié en profondeur. Cela n'incite pas vraiment à l'optimisme quant à la propagation future de l'occitan et l'usage qui en sera fait. Pour Henri Boyer, l'affaire semble entendue : « le conflit diglossique n'oppose plus tellement le français « officiel » à l'occitan « naturel » [...] mais plutôt, on l'a dit, le francitan au français « standard » (normé) » (1991 : p. 153).

D'autre part, des politiques sont menées pour promouvoir ou protéger les langues régionales et particulièrement l'occitan au niveau national et européen. Ces initiatives telles que les écoles bilingues — les calandrètes — ou l'initiation à l'occitan dans les écoles primaires, bien qu'embryonnaires, sont un premier pas vers plus de reconnaissance. Des décisions institutionnelles interviennent telles que la signalétique en langue d'Oc ou les annonces en occitan dans les transports et lieux publics. On peut se poser la question de la pertinence de telles actions quant à la représentation de l'occitan, elles apportent néanmoins plus de visibilité à la langue dans son espace d'origine. De plus, la France s'apprête à ratifier la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires de 1992....

Pour finir, une des questions cruciales hors de la diglossie franco-occitane est celle de la relation du francitan à l'occitan et l'utilisation pédagogique qui pourrait en découler. Des stratégies pédagogiques visant à déceler le « substrat » occitan de la langue existent et le concept de francitan est aujourd'hui connu des enseignants d'occitan. On pourrait effectivement imaginer des situations d'apprentissage où le francitan serait davantage sollicité et faciliterait une (re)découverte de l'occitan par ses apprenants.

Est-ce pour autant une solution pouvant susciter un regain d'intérêt pour la langue occitane ?

C'est une question qui est loin d'être tranchée tant les facteurs qui décideront de l'avenir du couple occitan-francitan sont multiples et complexes.

BIBLIOGRAPHIE

BLANC J. Et CODERC I.

1973, *Per un estudi del comportament linguistic dels Occitans, Obradors* n° 2, Novèla Tièra.

BOUVIER R.

1985, *Le parler marseillais. Dictionnaire argotique*, Marseille, Ed. Jeanne Laffitte

BOYER H.

1990, *Clés sociolinguistiques pour le "francitan"* : CRDP de Montpellier

1991, *Langues en conflit, études sociolinguistiques* : L'Harmattan

2005, *De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations linguistiques* : L'Harmattan

BOURDIEU P. et BOLTANSKI L.

1975, *Le fétichisme de la langue*, Actes de la recherche en sciences sociales n° 4.

BRUN A.

1927, *La langue française en Provence de Louis XIV au Félibrige* : Marseille (Genève, Slatkine Reprints, 1972)

1931, *Le Français de Marseille*, Marseille, Institut Historique de Provence.

CAMPS C.

1977, *Quelques aspects du français parlé dans la basse vallée de l'Hérault, Travaux de Linguistique et de Littérature*, XV, 1.

1991, *Dictionnaire du français régional du Languedoc* : Editions Bonneton

COUDERC Y.

1976, *A propos du francitan*, Cahier n° 3 du Groupe de Recherche sur la Diglossie, Montpellier.

DAUMAS D. et VERNET F.

1988, *Le français parlé en Provence*, Draguignan, COOPEDA.

DUBOIS J. et alii.

2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

FERGUSON Ch. A.

1959, *Diglossia* : Words, p. 15

FABRE S.

1986, *La familiarité avec la langue régionale et la représentation que s'en font les enfants, Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 8, p. 53.

FISHMAN A.

1971, *Sociolinguistique* : Bruxelles et Paris, Nathan et Labor

Evolution historique de la diglossie franco-occitane et aspects sociolinguistiques du « francitan »

FOURNIER G.

1985, *La langue des assemblées locales en Languedoc pendant la Révolution* : Lengas, 17

GARDY P. et HAMMEL E.

1991, *L'Occitan en Languedoc-Roussillon*, Colleccio Cap al Sud, Trabucaire, Perpignan.

GARDY P. et LAFONT R.

1981, *La diglossie comme conflit : l'exemple occitan* : Langages N° 61

KREMnitz G.

1981, *De l'occitan au français (par le francitan). Etapes d'une substitution linguistique* : Logos Semantikos. Studia Linguistica in honorem Eugenio Coseriu, Madrid et Berlin, Gredos et De Gruyter, Vol. 5,

LAFONT R.

1977, *A propos de l'enquête sur la diglossie : l'intercession de la norme*, Lengas n° 1.

MAZEL J.

1980, *Francitan et français d'Oc, Problèmes de terminologie*, Lengas, n° 7

MICHEL L.

1949, *Le français de Carcassonne, Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes*, Tome I, fasc. 2 et Tome II, fasc. 1.

SAUVAGES Abbé de,

1785, *Dictionnaire languedocien-françois, contenant un Recueil des principales fautes que commettent, dans la diction et la prononciation Françaises, les habitans des Provinces méridionales, connues autrefois sous la domination générale de la Langue-d'Oc*, Nîmes (2 tomes).